

1.	Nos partenaires cotisants	3
2.	Mot du président	4
3.	PV de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2008.....	6
4.	Contexte 2008.....	10
5.	Météo et récoltes	11
6.	Economie végétale.....	11
6.1	Fourrage.....	11
6.2	Céréales.....	11
6.3	Centrale des oléagineux.....	12
6.4	Betterave et sucrerie	13
7.	Production animale	13
7.1	Production laitière	13
7.1.1	Le marché du lait.....	13
7.1.2	Organisation de la production laitière	14
7.1.3	Lait de fromagerie	15
7.1.4	Evolution des volumes de lait produits dans le Jura	15
7.2	Maladie de la langue bleue.....	16
7.3	Eradication de la diarrhée virale bovine (BVD).....	16
7.4	Marchés publics.....	17
7.4.1	Bovins.....	17
7.4.2	Ovins	21
7.5	Elevage chevalin.....	21
8.	Politique agraire.....	21
9.	Autres dossiers.....	23
9.1	Sauvegarde de la SAU.....	23
9.2	Pâturages boisés.....	23
9.3	Agri tourisme	24
9.4	Consultations	24
9.5	Développement rural	25
10.	Fondation Rurale Interjurassienne	25
11.	Collaboration avec le Jura bernois.....	26
12.	Statistiques de l'agriculture jurassienne	27
13.	Communication.....	28
13.1	Page verte.....	28
13.2	Stand de communication.....	28
13.3	Char Marché Concours	28
13.4	Ecole à la ferme	29
13.5	Brunch.....	29
13.6	Bulletin CJA	29
14.	Réseau OQE Vendline-Coeuvatte	30
15.	Vergers +.....	31

16.	Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs	31
17.	Assurances	32
17.1	Caisse maladie AGRISANO	32
17.2	Assurance globale pour le personnel d'exploitation	33
17.3	Autres activités du secteur « assurances ».....	34
18.	Service de renseignements juridiques.....	34
19.	AJAPI.....	35
20.	Programme d'activités	35
20.1	Politique agricole	35
20.2	Prix du lait et autres produits	35
20.3	Rapport développement rural	35
20.4	Marchés publics	35
20.5	Réseaux OQE.....	36
20.6	Communications	36
20.7	Eradication BVD	36
20.8	Langue bleue.....	36
20.9	Actualité agricole.....	36
20.10	Réorganisation du secrétariat.....	36
20.11	Assurances	36

Nos partenaires cotisants

CENTRE AJOIE SA
COOPERATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTETELLE
LANDI CHAINE DU JURA SA
A.J.A.P.I
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHATEL
FEDERATION JURASSIENNE DU MENU BETAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FEDERATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FEDERATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
FEDERATION CANTONALE JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE
TACHETEE ROUGE
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN
FETE DES PAYSANS JURASSIENS
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
ASSOCIATION DES PLANTEURS DE TABAC DU JURA
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
ASSOCIATION DES ETALONNIERS DU JURA
SOCIETE DES VETERINAIRES JURASSIENS

CHAMBRE JURASSIENNE D'AGRICULTURE

Faverge 5 - Case postale 100

2853 COURFAIVRE

Téléphone : 032 / 426.53.54 / 55

Télocopieur : 032 / 426.78.71

Adresse e-mail : ncja.secr@agrisano.ch

Secteur des assurances

Case postale 140

2853 COURFAIVRE

Téléphone : 032 / 426.83.01

e-mail : info-ju@agrisano.ch

2. Mot du président

Voici une année, le secteur laitier vivait une période positive car, les marchés nationaux et internationaux étaient plutôt porteurs ! Une embellie de courte durée car, la tendance s'est rapidement détériorée au cours du 2^{ème} semestre 2008 !

Le déséquilibre entre l'offre et la demande s'est traduit par une surproduction nationale débouchant sur des stocks de beurre conséquents et nécessitant la transformation de lait en poudre. Cette situation a provoqué une baisse du prix du lait entre 8,5 et 14 cts, sur le plan national, engendrant un manque à gagner considérable pour les producteurs !

- Qui aurait pu prévoir un tel renversement de situation en une année ?

- Les producteurs ?

Les producteurs jurassiens de lait d'industrie sont, actuellement, dans l'expectative ! Lors d'un sondage durant l'été 2008, plus de 40% d'entre eux avaient plébiscité la création d'un POOL national qui se devait de regrouper l'offre du lait d'industrie en Suisse. L'organisation de producteurs à laquelle ils sont rattachés, la Miba, par son comité et sa direction, a choisi de privilégier une autre voie. Miba s'est engagée, pour différentes raisons évoquées à maintes reprises, dans une autre voie en rejoignant notamment l'Association Lait Suisse (ALS).

En tant que producteur, il est difficile de s'y retrouver car la confiance envers la Miba est historique et tous les producteurs reconnaissent en leur organisation, une capacité de gestion professionnelle et rigoureuse ! Toutefois, ces mêmes producteurs ont de la peine à comprendre pourquoi l'ALS renonce à une gestion des quantités ! C'est là que le bas blesse car, les producteurs sous représentés doutent qu'une bourse pour le lait de régulation ne suffise ! Au sein de l'ALS, les opinions divergent sur la manière de répartir le lait de ligne. Les producteurs souhaitent une attribution basée sur les livraisons de l'année laitière 2008-2009. Par contre, l'industrie laitière s'oppose à ce mode de faire et est d'avis que l'attribution des laits de ligne doit se faire uniquement en fonction des critères du marché. Le but des représentants de l'industrie laitière étant d'adapter au plus vite le prix du lait suisse à celui du lait européen !

La solution n'est pas simple mais, il est urgent et important de mettre en place un système de regroupement de l'offre du lait d'industrie avant l'échéance du 1^{er} mai 2009 !

- L'industrie laitière ?

Une bataille acharnée règne actuellement entre les diverses organisations du marché au sujet de la répartition du lait de ligne ou du lait contractuel transformé dans les canaux habituels de commercialisation. C'est ce lait qui, grâce à une bonne mise en valeur et à un écoulement dans les bons canaux de distribution, est payé à plein et fait l'objet de contrats fixes. On comprend donc aisément que les organisations de marché (OP ou OPU) souhaitent vendre, au 1^{er} mai 2009, une part aussi grande que possible de leur lait sous forme de lait de ligne !

Actuellement, on sait que le prix du lait de ligne est sous pression en raison d'une offre abondante ! Cela profite naturellement aux transformateurs qui peuvent facilement imposer leurs prix face à une concurrence sur le marché de l'offre.

- La politique agricole du Conseil Fédéral ?

Il serait facile d'affirmer que le lait B attribué à des filières peu scrupuleuses soit la cause de la surproduction actuelle de lait mais, le non respect, des conditions fixées par l'OFAG pourrait y avoir contribué !

Le Conseil National aurait pu corriger le tir en votant la motion « Kunz », mais le lobbysme de la libéralisation a encore triomphé. Les 14 millions débloqués par la Confédération seront bien insuffisants pour assainir une situation préoccupante. Que faudra-t-il pour que la politique se rende compte que la fuite en avant dans la déréglementation des marchés agricoles va droit dans le mur ? Aura-t-on besoin d'un effondrement aussi désastreux qu'a connu le système bancaire ?

Cette situation montre bien les limites du libéralisme effréné ainsi que du retrait de l'Etat au seul profit du marché ! Aucune agriculture au monde ne peut survivre à ce phénomène car, on trouvera toujours « *du moins cher que le pas cher* » dans des échanges non réglementés !

Oui, il semble que la philosophie très libérale du Conseil Fédéral soit habilement appliquée par le département de l'économie. On peut penser que cette accélération de la mise à niveau des prix agricoles s'inscrit bien dans la perspective d'un accord de libre-échange voulu par la Confédération !

Ainsi, dirigent nos « sept Sages » prêts à courir au secours de managers bancaires, à la vertu transparente comme la justice réincarnée, lesquels s'octroient au passage des bonus en récompense de leurs prestations parfois douteuses ! De bien tristes balises que celles de responsables qui devraient plutôt rassurer le peuple !

Ainsi vont les choses, pourrait-on dire par « fatalisme » !

C'est dans l'air du temps de retenir les Talents par ce genre de rémunération ! A quand une approche similaire pour les chefs de l'industrie laitière ?

Il est donc grand temps que les producteurs s'organisent et ne fassent plus figure de blanche et innocente colombe face à un système d'une rare violence sinon, le plancher (*du moins cher que le pas cher*) va s'effondrer !

Il ne s'agit pas de céder au découragement mais, chaque fois qu'une branche s'écroule, elle déséquilibre les autres secteurs de production et dans nos régions herbagères, on peut mesurer toute l'importance de la production animale soit : le lait, les vaches mères et l'engraissement.

D'autres secteurs sont aussi sous pression, à savoir : la production betteravière, les céréales, les oléagineux, etc... !

Il y a fort à parier que le consommateur qui dépense entre 8 et 12% de son budget pour l'alimentation n'en demande pas tant lorsqu'il peut profiter de baisses de prix à l'étalage ! Le grand défi de l'agriculture sera de concilier la quantité et la qualité !

A quoi bon fuir dans les quantités si elles ne provoquent qu'un accroissement de travail qui conduit au découragement des exploitants agricoles, sans produire de valeur ajoutée !

Enorme challenge si l'on veut allier la proximité, la qualité, l'écologie, la valeur ajoutée ainsi qu'une dimension sociale dans le travail du producteur.

D'ailleurs, il s'agit d'une affaire de société dans laquelle les acteurs sont nombreux et si l'on veut que l'agriculture contribue au développement durable, il faut que les agriculteurs puissent vivre dignement !

Vincent Eggenschwiler

3. Procès-verbal de l'assemblée générale de la CJA, le 7 mars 2008, à 09h30 - salle de la Maison des Œuvres à Lajoux

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA
2. Désignation des scrutateurs
3. Procès verbal de l'assemblée générale du 2 mars 2007
4. Rapport d'activités 2007
5. Programme d'activité 2008
6. Comptes 2007
7. Budget 2008
8. Elections :
 - a. Election complémentaire au comité
 - b. Désignation de l'organe de révision des comptes
9. Divers

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la CJA

Dans son message d'ouverture, le président revient sur l'inversion de tendance que les marchés mondiaux ont connu dès l'automne 2007. Il constate que la forte croissance des pays émergents devrait se maintenir, de même que la demande croissante en agrocarburant. Tous les paramètres indiquent que cette reprise des prix agricoles devrait se maintenir ces prochaines années. Il revient sur les déclarations des grands distributeurs qui ne se sont pas gênés de faire porter à l'agriculture la responsabilité de l'augmentation des prix aux consommateurs. Il relève qu'en 2007, en moyenne sur un franc dépensé par le consommateur, 24.5 centimes reviennent à l'agriculture alors qu'en 1990, on comptait avec 36 centimes.

Il constate que les producteurs peinent à s'organiser pour être en mesure de faire face à un petit nombre de partenaires du marché. Il prend pour exemple « le Pool laitier » qui serait une bonne réponse aux problèmes du moment mais qui peine à voir le jour.

Il relève encore l'impact de nombreux projets de développement économique sur l'aire agricole et rappelle que la Chambre a pour mission de préserver le sol agricole. La Chambre s'investit en permanence pour expliquer la vision de l'agriculture et la nécessité pour tout projet de s'inscrire dans un concept de développement durable.

Le président salue ensuite toutes les personnalités présentes dans la salle et annonce que la liste des personnes excusées est à disposition.

La parole est donnée à M. Michel Gogniat, maire de Lajoux. Au nom des autorités locales, M. Gogniat salue l'assistance et remercie la CJA d'avoir choisi son village pour y tenir ses assises annuelles. Il présente brièvement la commune de Lajoux, son histoire, ses structures économiques et sociales où l'agriculture joue encore un rôle majeur dans le village. Il conclue son message de bienvenue en informant que l'apéritif est chaleureusement offert par la commune.

Heureux d'assister à nos débats, M. Michel Probst, Ministre de l'économie, tient à affirmer le grand intérêt qu'il apporte au secteur agricole.

Après un bref comparatif des réformes en cours au Canada avec ce qui s'est passé en Suisse, il se penche à nouveau sur la politique agricole cantonale.

M. Probst énumère les principaux projets en cours, à savoir : *le maintien d'un maximum d'exploitations agricoles ; la promotion de l'agriculture biologique ; le projet de la mise en valeur de la viande de cheval ; le soutien au développement rural avec tous les instruments qu'offre la Confédération, notamment l'inscription du développement du tourisme rural dans la nouvelle politique régionale ; etc...*

M. Eggenschwiler remercie le Ministre pour l'attention particulière qu'il accorde à l'agriculture et aux attentes de la CJA. Il salue le bon climat de confiance qui règne entre le département, la Chambre et plus particulièrement le service de l'économie rurale.

2. Désignation des scrutateurs

MM Dominique Erard et Claude André sont désignés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée du 2 mars 2007

Inclut dans le rapport annuel 2007, le PV ne fait l'objet d'aucune remarque. Ce dernier est approuvé avec remerciements à son auteur.

4. Rapport d'activités 2007

Le secrétaire général retrace les principales actions et activités durant l'année. La CJA s'est particulièrement investie dans le dossier PA 2011. Il relève toutes les difficultés d'avoir une politique agricole qui poursuit des objectifs multifonctionnels où la production agricole est parfois oubliée. Le rôle majeur de l'agriculture suisse reste celui de la production de biens alimentaires et l'évolution de la population mondiale va immanquablement confirmer cet état de fait. Il salue les décisions éclairées des chambres fédérales qui ont permis de corriger le projet du Conseil Fédéral trop libéral. Il s'inquiète des conséquences des réductions budgétaires 2008, voire 2009, qui amputent 12% du crédit cadre destinés à l'agriculture alors que la part de ce crédit ne représente plus que 6.3% du budget des dépenses globales de la Confédération.

Il revient sur les conditions technocratiques imposées aux exploitants des pâturages d'estivage et invite les agriculteurs à signer la pétition de Prométerre qui exige une révision de l'ordonnance d'estivage et de la limite d'utilisation d'aliments concentrés.

Il relève enfin le bon travail de concertation réalisé par l'USP dans le cadre de PA 2011 qui a permis à l'agriculture suisse de parler d'une même voix.

Abordant la hausse des prix des matières premières agricoles, il relève que l'impact de celle-ci sur les revenus reste, pour l'heure, hypothétique en raison de l'importance de l'augmentation des coûts de production notamment dans le domaine des engrais et des aliments concentrés.

Il rappelle que deux grands distributeurs tiennent 85% du marché de détails et que les producteurs doivent impérativement se réorganiser pour faire face à une telle situation. Une implication plus marquée de ceux-ci dans le marché est absolument nécessaire pour enrayer la spirale infernale de sous enchère dans laquelle les agriculteurs se trouvent trop souvent entraînés.

A propos des marchés publics, il communique les chiffres globaux : 6,47 millions de chiffre d'affaires pour 3'371 animaux écoulés soit, une baisse d'effectifs de 80 par rapport à 2006. Il déplore l'attitude parfois « corporatiste » de certains acheteurs et annonce que la CJA, en étroite collaboration avec l'ECR, recherche des solutions.

Il rappelle qu'une étude « en vue de concentrer les animaux sur un minimum de places de marché » est en cours ; le but principal est d'améliorer l'efficacité de ce canal d'écoulement.

Les marchés publics des ovins continuent de perdre du terrain dans le Jura sans trouver de remède à cette situation. La CJA a organisé deux ventes de gré à gré en raison de l'insuffisance des effectifs annoncés.

Le secrétaire général aborde aussi la question d'un ALEA avec l'UE et l'opposition du comité de la CJA à ce nouveau projet de diminution des protections à la frontière. Les effets d'un tel accord sur les revenus agricoles sont catastrophiques. Il constate que même dans « l'îlot de cherté » qu'est la Suisse, le citoyen moyen ne dépense pas plus de 8% de son revenu pour son alimentation.

Il revient encore sur les projets de Safety Car et du golf à Delémont qui ont connu des épilogues forts différents et contre lesquels la CJA s'est opposée. L'aire agricole est, par ailleurs, aussi menacée par la forêt où d'autres attentes de la société sur lesquelles la conférence de l'après-midi reviendra.

Il invite encore les agriculteurs concernés par le parc naturel du Doubs à se prononcer tout en précisant que ledit projet ne doit pas entacher les potentiels de production et qu'aucune nouvelle contrainte n'est envisageable en raison de la nature déjà très extensive de l'agriculture qui se pratique dans cette région.

M. J.-Paul Lachat termine son rapport en remerciant les membres de la CJA, le comité, le personnel administratif, les partenaires de la CJA et les services de l'Etat pour la bonne collaboration entretenue.

Le président ouvre la discussion sur le rapport et les activités de la CJA. En résumé, voici les principales questions soulevées :

- Mme Deapp de l'Association jurassienne des consommateurs remet en question les statistiques fédérales de consommation et annonce que la part de revenu nécessaire à l'alimentation est plus élevée que 8%. Elle transmettra ses propres données au secrétariat.
- M. Thomas Stettler s'étonne de la position de la CJA qui ne s'est pas opposée à l'institution d'une nouvelle taxe sur l'eau. Il lui est répondu que l'agriculture pourra bénéficier d'un traitement particulier en raison de l'auto épuration qu'elle exerce sur la grande partie des volumes d'eau consommés. Par contre, le comité de la CJA s'est engagé en faveur d'une responsabilité collective dont l'agriculture doit assumer sa part. La taxe devra aussi permettre d'indemniser les exploitants concernés par l'espace cours d'eau imposé par la législation fédérale.
- M. Gilles Pape s'inquiète des conséquences de l'élargissement de la zone tampon aux abords des marais de Damphreux et demande à la Chambre de s'engager plus activement dans ce dossier. La CJA lui affirme qu'elle suit très activement ce dossier depuis près d'un an, même si elle n'en a pas fait état. Des contacts réguliers avec les exploitants concernés ont eu lieu et un support technique et administratif leur a été apporté. La décision d'extension émane du tribunal administratif ; toutefois, la manière dont le service de l'aménagement du territoire entend résoudre cette extension n'est pas encore communiquée.
- Mme Simone Clémence s'interroge sur les conséquences de la loi sur la protection de la nature et du paysage, actuellement en consultation. Elle demande à la CJA d'être particulièrement vigilante dans ce dossier. En effet, elle rappelle que les merveilleux paysages que certains souhaitent mettre sous cloches sont le fruit du travail de plusieurs générations de paysans et ne comprend pas pourquoi, il faut légiférer de manière aussi abrupte, aujourd'hui. Elle souligne que l'agriculture ne peut pas accepter indéfiniment de nouvelles contraintes.

- M. Gérard Meyer invite la CJA à se battre pour que les nouvelles contraintes imposées par les zones tampons le long des cours d'eau soient correctement indemnisées. Il précise que l'institution de ces zones dépend du droit fédéral et qu'en conséquent, le législateur doit accepter d'assumer les conséquences financières de ses décisions.

- D'autres interventions sur la politique agricole et ses effets ont été soulevées tout en appelant la CJA à garder une grande vigilance dans la défense des intérêts des familles paysannes jurassiennes.

5. *Programme d'activités 2008*

Ledit programme, figurant dans le rapport annuel, est commenté par le secrétaire général.

M. Vincent Wermeille signale que l'agriculture manque de spécialistes de la négociation et que la CJA devrait se préoccuper de ce problème. Il suggère aussi que, dans le cadre de la révision des paiements directs, on revendique un montant lié à la surface.

Le programme d'activités, tel que présenté, est accepté.

6. *Comptes 2007*

Les comptes bouclent avec un bénéfice de **Fr. 342.45**. La réserve sur débiteurs pour les marchés publics a été augmentée de Fr. 20'000.- et les réserves générales de Fr. 5'000.-. La masse salariale est en légère baisse en raison du non remplacement d'une collaboratrice qui a résilié son contrat. N'ayant pas été sollicité en 2007, le compte de solidarité boucle avec un actif de Fr. 26'601.22.

M. Etique du bureau BDO Visura donne lecture du rapport de révision et invite l'assemblée à approuver les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité. A l'unanimité, lesdits comptes sont approuvés.

7. *Budget 2008*

Présenté par le secrétaire général, le budget prévoit un excédent de recettes de Fr. 1'900.-. Ne suscitant aucune discussion, le budget est approuvé par l'assemblée.

8. *Elections :*

a. Election complémentaire au comité

Mme Yvette Pétermann a souhaité se retirer du comité. Elle est chaleureusement remerciée par le président pour son inlassable engagement au sein du comité. Pour lui succéder, le Cercle agricole de Delémont propose M. Noël Saucy, agriculteur bio à Develier. L'assemblée ratifie cette nomination par acclamation.

b. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de reconduire, pour une année, le mandat de contrôle des comptes à la fiduciaire BDO Visura. L'assemblée accepte, sans opposition, cette proposition.

9. *Divers*

M. Christophe Eggenschwiler, représentant de l'USP, apporte les salutations de notre association faîtière et relève la bonne collaboration avec les organes de la CJA.

Le représentant de l'Office fédéral de l'agriculture, M. Chappuis transmet les salutations de son office et remercie la CJA de son invitation. Il précise que toutes les remarques et questions évoquées ce jour seront communiquées à sa hiérarchie.

Mme Haemmerli, secrétaire de la CAJB, salue l'assistance et remercie également les organes de la CJA pour la bonne collaboration.

Plus aucune question/remarque n'est soulevée, le président clôt la séance à 12h45 en remerciant chacun(e) de leur présence. Il rappelle qu'après le repas, M. Bernard Lehmann, professeur à l'école polytechnique de Zurich tiendra conférence sur le thème : *Les attentes de la société envers l'agriculture, ses conséquences sur la politique agricole et l'utilisation de l'espace rural.*

4. Contexte 2008

L'année écoulée a été riche en événements internationaux dont l'impact a indéniablement touché le secteur agricole.

La crise des crédits hypothécaires en Amérique a atteint gravement le système bancaire. De nombreuses banques, par lesquelles l'UBS et le Crédit Suisse, ont été prises dans la tourmente. Une crise de confiance comparable à celle de 1929 a mis ces établissements dans de graves difficultés et contraint nos autorités fédérales à intervenir. En quelques semaines, le Conseil Fédéral a débloqué près de 60 milliards pour sauver la plus grande banque d'une faillite annoncée. Le profit facile et immédiat, la dérégulation et le libéralisme à tout prix sont les principales causes de la crise dans laquelle l'économie mondiale est en train de s'engager.

La crise bancaire n'a pas tardé à toucher tous les secteurs économiques en raison notamment d'une baisse générale et radicale de la consommation. Elle va, semble-t-il, toucher pratiquement tous les pays du monde. Les programmes de relance économique sont en cours dans les pays industrialisés afin d'endiguer le taux de chômage partout en hausse.

Enfin, seul point positif de cette situation, le prix du pétrole, qui a atteint des sommets historiques en 2008 à près de 150 dollars le baril, est revenu à un niveau très bas en quelques mois.

D'un point de vue plus agricole, la reprise des cours des matières premières a fait long feu et les prix sur les marchés mondiaux pour les blés et autres céréales vivrières sont revenus au niveau précédent les hausses de 2007. Les émeutes provoquées par la hausse du prix des matières vivrières dans les pays pauvres ont néanmoins marqué les esprits et la population a pris conscience de la nécessité de pouvoir compter sur une agriculture de proximité pour garantir un minimum d'alimentation.

On retiendra de cette inversion des marchés plusieurs enseignements. D'une part, le manque de nourriture fait basculer, soudainement et sans avertissement, le marché mondial ; de ce fait, les pays exportateurs n'hésitent pas à prendre des mesures radicales en interdisant, par exemple, l'exportation. D'autre part, la capacité de réaction de l'agriculture pour produire est encore bien là, les récoltes en céréales ont atteint des niveaux records en 2008 et la production laitière a réagi bien au-delà des attentes du marché. Enfin, la volatilité des cours constituera un nouveau problème pour la formation du revenu agricole auquel l'agriculture devra trouver une réponse. La rationalisation et la spécialisation n'apportent pas la sécurité nécessaire face à un tel problème et il convient de s'en préoccuper dans les années à venir.

5. Météo et récoltes

L'année 2008 s'est caractérisée par de gros écarts de température tout au long de l'année. Un hiver très doux, pratiquement sans neige en plaine, a favorisé une pousse précoce en février. Un retour du froid au mois de mars, accompagné de nombreuses précipitations sous forme de neige et de pluie, a finalement retardé le printemps. Les mois de mai et juin furent assez ensoleillés, mais des pluies fréquentes ont compliqué les récoltes de foin, bien qu'elles ne fussent pas très abondantes. Les périodes de 4 jours sans pluie étaient rares, ce qui a provoqué une concentration importante des travaux.

Cette situation s'est prolongée jusqu'à fin septembre. Le mois d'octobre fut très sec et ensoleillé, propice à l'installation des nouvelles cultures et à la pâture d'automne.

6. Economie végétale

6.1 Fourrage

La météo a donc été favorable à la production de fourrage, du moins en quantité, ce qui a permis de remplir les granges. La saison peu avancée en zone de colline n'a pas permis de faire les foins au début mai et les pluies ont ensuite repoussé les récoltes en juin. La qualité fut donc hétérogène selon les régions, la majorité des foins s'étant réalisée dans tout le canton en même temps. Le temps chaud et humide a été favorable à la croissance du maïs. On relèvera que l'explosion de la population de sangliers a occasionné des dégâts sans précédent dans tout le canton tant sur les cultures herbagères, que sur le maïs. La CJA est intervenue sur cette problématique à plusieurs reprises auprès du chef du département de l'environnement.

6.2 Céréales

Au niveau national, les récoltes de céréales étaient bonnes. Avec 405'000 tonnes de céréales panifiables de bonne qualité, la récolte 2008 est supérieure de 32% à la mauvaise année 2007. Pour les céréales fourragères, c'est 195'000 tonnes qui ont été récoltées en Suisse.

Dans le Jura, les centres collecteurs ont réceptionné 10'000 tonnes de céréales fourragères et près de 12'000 tonnes de panifiables. On peut qualifier cette récolte de moyenne au niveau du rendement global et d'un volume comparable à l'année précédente. La qualité des céréales panifiables était bonne à très bonne, très peu de blé germé, contrairement à 2007.

A l'instar de la FSPC, la CJA est intervenue auprès de l'OFAG pour réclamer le report de la baisse de la taxe à l'exportation des céréales en raison de la hausse des coûts de production.

Avec un peu plus de 300 tonnes de féveroles et de pois, la production de protéagineux reste très marginale dans le Jura.

6.3 Centrale des oléagineux

La récolte suisse de colza s'est élevée à 59'000 tonnes, soit environ 1'000 tonnes de moins que ce qui avait été contracté avec les huileries pour la production alimentaire. L'entier de la récolte suisse sera donc transformé en huile comestible. La totalité de la récolte a, d'ores et déjà, été vendue et le prix payé aux producteurs dépassera probablement les 100 francs par quintal lors du décompte final.

Les centres collecteurs jurassiens ont réceptionné près de 2'300 tonnes de colza, 120 tonnes de tournesol et 25 tonnes de soja.

Evolution des cultures d'oléagineux dans le Jura en hectares

	1999	2002	2004	2005	2007	2008
COLZA	723	775	806	833	908	924
SOJA	35	24	26	15	9	8
TOURNESOL	-	15	29	41	57	48

La surface de colza cultivée dans le Jura s'élevait à 924 ha en 2008. L'intérêt pour les cultures d'oléagineux dans le Jura se confirme au fil des années. En 9 ans, les surfaces emblavées montrent une progression de près de 30%.

En 2008 et afin de répondre à la demande du marché, le colza HOLL a fait son apparition en Ajoie. Bien que les réceptions soient inférieures aux espérances, le lancement de ce type de culture a rencontré un certain succès. Les variétés de colza HOLL permettent de fournir une huile qui supporte les très hautes températures. Ce type d'huile sert principalement à l'industrie agroalimentaire et commence à être disponible dans certains commerces de détail. La production variété HOLL est soumise à un contrat particulier avec le centre collecteur. Un supplément de prix d'au minimum Fr. 7.50/100kg est versé pour compenser une productivité légèrement plus faible ainsi que quelques contraintes culturelles complémentaires.

Pour l'année 2009, la CJA a attribué 3'484 tonnes de colza, 100 tonnes de soja et 195 tonnes de tournesol. La totalité des demandes ont pu être honorées.

A noter que depuis 2008, la CJA verse Fr. 20.- par contrat attribué à la FSPC pour le financement des contrôles Suisse-Garantie.

6.4 Betteraves et sucreries

1'642'000 tonnes de betteraves ont été traitées par les sucreries. Le taux moyen de sucre s'établit à 17.3%. En comparaison à 2007, la récolte 2008 a été plus abondante de 50'000 tonnes et de meilleure qualité.

Dans le Jura, le groupe de travail s'est réuni une fois en 2008 pour planifier l'arrachage et le chargement des récoltes. M. Patrick Roth, représentant jurassien au comité des planteurs d'Aarberg, a reçu le mandat de veiller à ce que les quotas attribués à notre région y demeurent, notamment lorsqu'un producteur abandonne cette production.

Une action concertée avec la Fédération suisse de planteurs de betteraves, l'USP et la CJA a permis d'obtenir que le rendement minimum en sucre par ha exigé pour l'obtention des paiements directs soit ramené à 8 tonnes au lieu des 10 qui figuraient déjà dans l'ordonnance.

7. Production animale

7.1 Production laitière

7.1.1 Le marché du lait

Les prix élevés des produits laitiers sur le marché mondial, notamment la poudre de lait, ont favorisé une augmentation de prix de deux fois 3 centimes, soit respectivement au 1^{er} novembre 2007 et au 1^{er} janvier 2008. Dès l'automne 2007 les prix des intrants agricoles (aliments, engrais, diesel) ont également pris l'ascenseur, absorbant du même coup les hausses de prix payés aux producteurs. La situation se détériorant plus rapidement en Allemagne, une grève du lait a été lancée par le mouvement EMB.

Les associations Big-M et Uniterre ont emboîté le mouvement et lancé une grève du lait, le 28 mai 2008. Répondant aux sollicitations de ses membres, la CJA a organisé, dans l'urgence, le 29 mai, une séance de concertation entre les présidents des sociétés de laiterie cantonales et Uniterre Jura.

Suite à cette réunion, nombreux producteurs jurassiens se sont engagés dans le mouvement de grève. Son ampleur a surpris tant les acheteurs de lait que les responsables des organisations. L'engouement à renoncer à livrer le lait de plusieurs traites démontrait magistralement l'exaspération des producteurs envers l'industrie laitière qui fut obligée de négocier avec la Fédération des producteurs de lait (FPSL) au soir du 3 juin. Finalement, une hausse de 6 centimes dès le 1^{er} juillet était conclue avec l'industrie laitière et les deux grands distributeurs Coop et Migros.

Au cours du premier semestre, la production laitière a progressé de 5% et le marché semblait en mesure d'absorber cette production supplémentaire. Les OP et OPU ont renouvelé leurs demandes de volumes supplémentaires à l'Office fédéral de l'agriculture et aux producteurs.

7.1.2 Organisation de la production laitière

Fin juillet, profitant du bon climat de confiance, la FPSL lançait un sondage pour la constitution d'un pool laitier dont le but visait un regroupement de l'offre au niveau national. Une large majorité de producteurs s'est prononcée en faveur de cette solution. Les producteurs du rayon Miba se sont, par ailleurs, prononcés dans le même sens.

Le comité de l'OP Miba, à l'instar d'autres OP, n'a pas souhaité adhérer au pool laitier préférant la mise en place d'une plate-forme de négociation par industrie. Miba justifie sa position par l'existence de contrats de livraisons à long terme avec Emmi et Elsa qui auraient été remis en question.

Face à cette situation et pour éviter une division des producteurs jurassiens, la CJA a revu quelque peu sa position tout en invitant la Miba à participer à la recherche d'une autre solution qui assurerait une gestion globale efficace des volumes au niveau national.

En novembre, l'Association Lait Suisse (ALS) était constituée. Son but : maintenir et promouvoir en Suisse la production et la transformation du lait de ses membres selon les besoins du marché indigène et étranger.

Simultanément à la constitution de cette association présidée par le directeur de Elsa, M. Alexander Briwe, annonçait qu'une baisse de prix de 20 centimes était nécessaire du point de vue de l'industrie. Bien que le vice-président, M. Jacques Gygax représente les producteurs au sein de cette nouvelle association, la confiance des producteurs en une organisation qui exclue leur fédération faîtière (FPSL) n'est encore acquise.

Le manque de leviers à disposition des producteurs dans la fixation des prix et des volumes dans cette nouvelle organisation constitue un des problèmes majeur. L'organisation du marché après l'abandon du contingentement laitier, soit dès le 1^{er} mai 2009, devra néanmoins être assurée, la solution proposée par ALS ou une autre formule devra être trouvée rapidement.

On regrettera néanmoins que la force obligatoire que proposait la motion Kunz ait été refusée à 82 voix contre 77 lors d'un débat urgent au Conseil National à la fin décembre 2008. Cette solution n'aurait rien coûté à la Confédération mais aurait permis de régler de nombreux problèmes.

La CJA est intervenue à de nombreuses reprises tout au long de l'année auprès de toutes les instances concernées (OP, UPS, FPSL, AGORA, OFAG et députés au Conseil National) pour faire entendre la voix des agriculteurs jurassiens. Les résultats restent modestes mais on doit souligner l'extrême difficulté pour une chambre cantonale à intervenir au niveau sectoriel.

7.1.3 Lait de fromagerie

Le prix payé à la production pour le lait transformé en Gruyère et Tête de Moine a animé les débats de manière particulière en 2008. Les revendications des producteurs n'ont pas été satisfaites par les fromagers et les affineurs pour les deux sortes de fromage. Une subite baisse des exportations en juin et juillet a servi d'argument pour ne pas suivre le mouvement de hausse engagé dans le segment du lait d'industrie. La bonne gestion des volumes a néanmoins permis d'éviter l'importante baisse de prix au 1^{er} janvier 2009 qu'a connu le lait d'industrie. Cette stabilité renforce l'écart de prix offert pour le lait de non ensilage d'environ 3 centimes.

On relèvera que la répercussion de la hausse du prix du lait au 1^{er} novembre 2007 n'a finalement pas eu d'effet sur les exportations de Gruyère et Tête de Moine. A fin novembre 2008, les exportations étaient en hausse de 5.5%, respectivement de 6.3% en comparaison avec l'année 2007, alors que la production fromagère était stable.

La CJA a suivi intensément les discussions et réflexions des producteurs de lait en participant notamment aux séances de l'APLT.

7.1.4 Evolution des volumes de lait produits dans le Jura

	ANNEE LAITIERE				
	2001/02	2003/04	2005/06	2006/07	2007/2008
Total producteurs	719	669	625	619	566
Contingent global	82'094'205	84'156'131	88'545'344	92'916'509	*90'579'548
Contingent moyen par producteur	114'178	125'794	141'673	150'107	160'034
Nombre de producteurs avec un contingent de...					
< 100'000 kg	370	294	222	206	181
100'001 – 200'000 kg	296	296	294	283	259
200'001 – 300'000 kg	37	55	76	91	81
> 300'001 kg	16	24	33	39	45

Source : OFAG et * ECR

Durant l'année laitière 2007/08, la production de lait dans le Jura est en baisse de 2,3 millions de kg. Cette évolution est à imputer notamment à la faible qualité des fourrages de l'été 2007 et à la diminution du nombre de producteurs.

On atteint un record en enregistrant 53 producteurs en moins en une année. La faible rentabilité de la production laitière est en partie responsable de cette baisse.

On notera que les producteurs jurassiens ont largement profité de la sortie anticipée du contingentement, seuls 16 producteurs étaient encore soumis au contingent étatique au 1^{er} mai 2008.

7.2 Maladie de la langue bleue

Pour pallier aux effets de la maladie de la langue bleue (FCO), le Conseil Fédéral a décrété une obligation de vaccination des bovins, caprins et ovins. Trois sortes de vaccins ont été produits et ont permis d'immuniser le bétail dès le mois de juin.

La campagne de vaccination s'est bien déroulée malgré qu'une grande partie des effectifs étaient en pâture. Quelques agriculteurs ont annoncé des effets secondaires suite au vaccin.

La CJA est intervenue auprès du vétérinaire cantonal pour demander un suivi particulier à ce problème et une amélioration des vaccins, si besoin était. Le manque de temps à disposition n'a pas permis de répondre à cette demande en raison du peu de temps restant jusqu'à la prochaine campagne de vaccination prévue en février-mars 2009. Néanmoins et sur insistance des représentants de la CJA, la caisse des épizooties pourra entrer en matière si des effets secondaires du vaccin peuvent être prouvés. Les agriculteurs concernés devront annoncer leurs cas immédiatement au service vétérinaire cantonal.

On notera que la vaccination généralisée a permis d'éviter de lourdes pertes aux producteurs. L'observation de la carte européenne des foyers de la maladie montre clairement que celle-ci s'arrête aux frontières de la Suisse.

7.3 Eradication de la diarrhée virale bovine (BVD)

Le programme d'éradication de la BVD s'est déroulé comme prévu. L'ensemble du cheptel bovin suisse a été testé durant l'année 2008. Les animaux porteurs du virus ont été éliminés. Dans le canton du Jura à fin janvier 2009, 452 animaux infectés permanents (IP) ont été détectés (75 durant la phase des veaux), soit 7.5% du cheptel, les prévisions estimaient jusqu'à 1% le nombre d'animaux qu'il faudrait abattre. Environ une exploitation sur quatre a été touchée par cette maladie.

La campagne de prises d'échantillon de peau d'oreille ou de sang a nécessité un grand engagement des vétérinaires et des détenteurs de bovins. Elle s'est déroulée sans heurt particulier. On peut relever le bon esprit de collaboration de la plupart des éleveurs de bovins.

La CJA s'est investie dans la campagne d'information et de suivi de l'éradication de cette maladie. Elle participe aux travaux du groupe cantonal de pilotage chargé d'accompagner le service vétérinaire dans la mise en œuvre du programme d'éradication de la BVD.

On relèvera encore que des dispositions particulières ont été prises pour pouvoir écouler les animaux IP sur les marchés publics et assurer un canal d'écoulement complémentaire.

Cependant, les sujets trop amaigris (environ 40 bêtes) ont été commercialisés à vil prix ; les acheteurs pour ce genre de bétail étaient plutôt rares et n'ont pris aucun risque. Au final, toutes qualités et catégories confondues, c'est un peu moins de 100 animaux IP qui ont été écoulés sur lesdits marchés.

La campagne se poursuit en 2009 avec la phase des veaux (tous les veaux doivent être testés dès leur naissance). Le prélèvement de peau d'oreille se fait en même temps que la pose de la marque auriculaire de la BDTA par le naisseur. Des mesures particulières devront être prises pour les vaches et génisses portantes et encore sous séquestre et qui devront être estivées sur un pâturage communautaire. Une collaboration étroite avec le service vétérinaire cantonal devrait permettre de trouver des solutions pragmatiques à ce problème.

Les restrictions de trafic des animaux imposées par le programme d'éradication ont posé quelques problèmes aux détenteurs d'animaux. L'impact sur le marché, en raison d'apport d'animaux supplémentaires dans le canal de la boucherie, fut heureusement limité en raison, notamment, du manque de viande de transformation.

En effet, la Suisse a battu un record d'importation de viande de vaches en demi-carcasse, soit près de 13'000 tonnes contre 3'500 tonnes l'année précédente.

7.4 Marchés publics

7.4.1 Bovins

La CJA a organisé, conjointement avec le service de l'économie rurale, 32 jours de marchés dans 6 lieux différents.

Les quelques 3'244 animaux acheminés aux marchés en 2008 étaient répartis de la manière suivante :

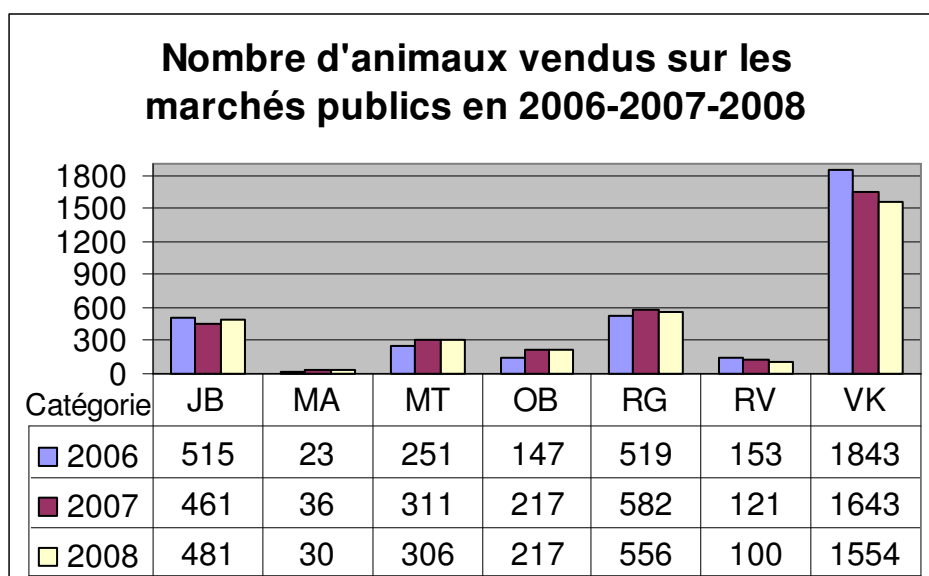
Porrentruy	454	Delémont	372
Saint-Ursanne	261	Glovelier	1'104
Saignelégier (y.c. Les Bois)	1'053		

Globalement, les apports ont diminué de 127 animaux par rapport à l'année dernière.

Cette tendance à la baisse s'observe aussi au niveau national et s'explique notamment par la baisse du nombre de vaches de réforme.

Si on considère que l'augmentation de l'effectif des vaches dans le Jura est de 550 pièces en 2008, on peut raisonnablement s'attendre à une hausse des apports en 2009.

Evolution des apports sur les marchés publics



JB : Jeune bovin
 MA: Taureau
 MT: Jeune taureau
 OB: Bœuf
 RG: Génisse
 RV: Jeune vache
 VK: Vache

On relèvera que les contributions cantonales octroyées pour les animaux commercialisés sur les marchés publics demeurent inchangées. L'effort financier de l'Etat jurassien participe indiscutablement au succès des marchés publics. Le système assure une pleine transparence des prix. Les éleveurs, qui amènent du bétail, permettent à la concurrence de s'exprimer et à fournir des références fiables pour l'ensemble des producteurs jurassiens. Il faut rappeler que la table Proviande sert de référence au paiement des animaux dans un très grand nombre d'abattoirs et dans toute la Suisse, alors qu'elle n'était initialement prévue que pour le fonctionnement des marchés publics.

On notera la mise à disposition d'une nouvelle place de marché équipée de couloirs de contention à Porrentruy à la ferme de la Prairie. Ces nouvelles installations offrent une meilleure sécurité à l'ensemble des acteurs. Il faut relever que le déplacement de la place de Porrentruy est le fruit d'une fructueuse collaboration avec la ville de Porrentruy, les familles Roy et le service de l'économie rurale.

On peut espérer que ces installations permettront d'améliorer l'adhésion des éleveurs ajoulots à ce canal d'écoulement.

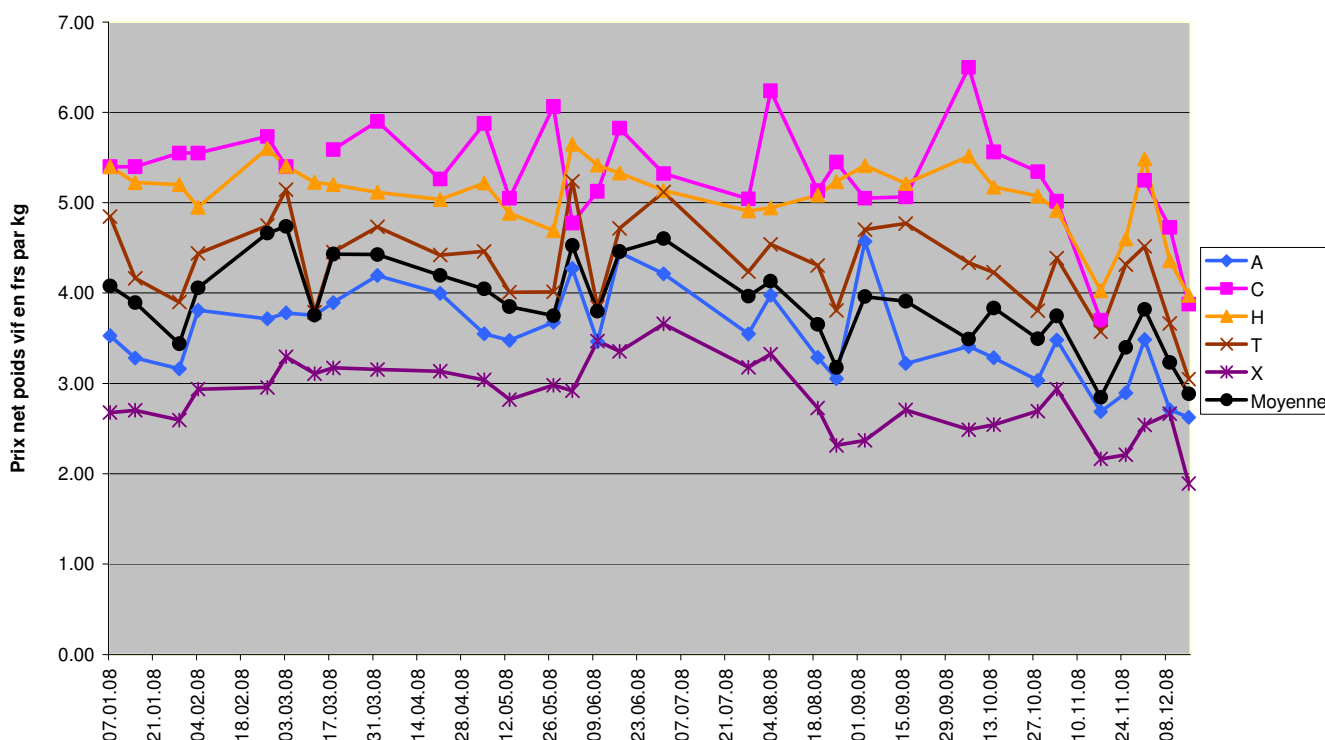
Statistiques des marchés publics de bovins

		<i>Broutard</i>	<i>Taureau</i>	<i>Jeune taureau</i>	<i>Bœuf</i>	<i>Génisse</i>	<i>Jeune vache</i>	<i>Vache</i>	TOTAL / MOYENNE GENERALE
		<i>JB</i>	<i>MA</i>	<i>MT</i>	<i>OB</i>	<i>RG</i>	<i>RV</i>	<i>VK</i>	
<i>Nbre d'animaux vendus</i>	2007	461	36	311	217	582	121	1643	3371
	2008	481	30	306	217	556	100	1554	3244
<i>Prix moyen</i>	2007	5.75	3.44	4.75	4.69	4.35	3.43	2.98	3.89
	2008	5.60	3.18	4.86	4.75	4.42	3.52	2.93	3.86
<i>Enchère moyenne</i>	2007	0.26	0.41	0.14	0.08	0.15	0.28	0.26	0.22
	2008	0.13	0.17	0.10	0.07	0.09	0.19	0.16	0.13

L'organisation des marchés n'a pas connu de grandes difficultés, on relèvera qu'il est important que les producteurs soient présents assez tôt sur la place pour assurer un déroulement très continu. L'animation des marchés était bonne avec des enchères régulières jusqu'à mi-août. Durant l'automne et jusqu'à la fin de l'année, les marchés ont été moins animés, les enchères étaient moins importantes. Les prix des vaches ont chuté de manière considérable au début septembre pour se reprendre un peu par la suite mais sans revenir au niveau précédent.

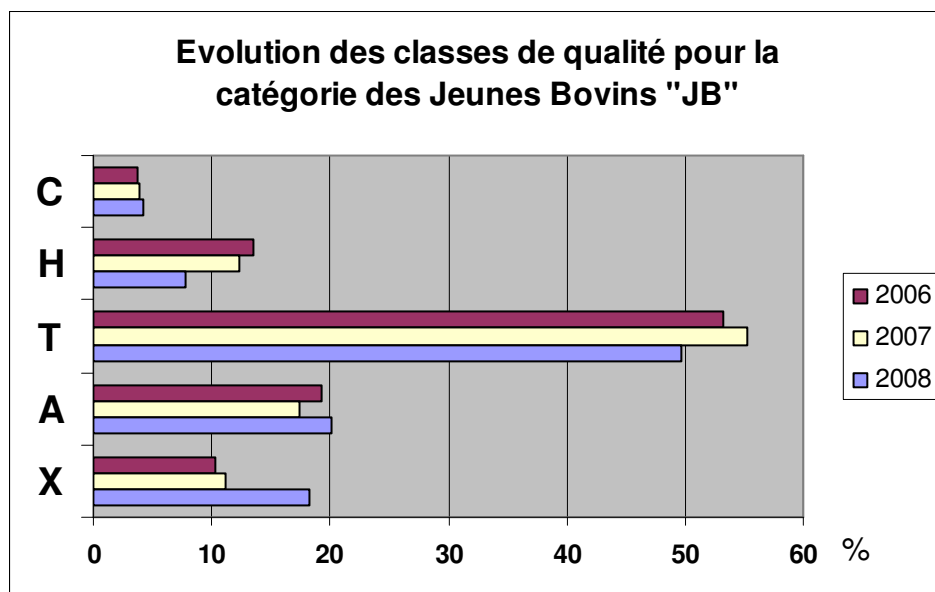
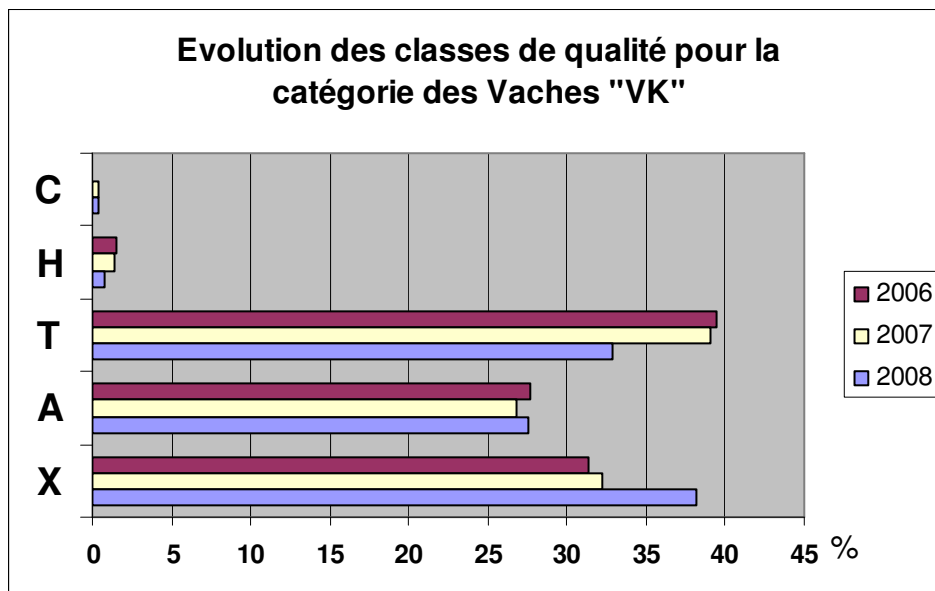
Globalement, l'enchère moyenne pour l'année 2008 se monte à Fr. 0.13/kg PV, en baisse de 9 cts par rapport à l'année précédente. On relèvera que les niveaux de prix, notamment pour les vaches ont été nettement plus élevés sur les huit premiers mois de l'année.

Evolution des prix moyens sur les marchés de bétail jurassiens en 2008



La détérioration du marché dans toutes les catégories d'animaux a influé négativement l'animation des marchés publics sur le dernier trimestre.

Au total, c'est un chiffre d'affaires de 6 millions de francs qui a été réalisé sur les marchés publics jurassiens en 2008. L'enchère globale calculée se montait à Fr. 212'000.-.



L'évolution des classes de qualité montre une augmentation des classes A et X pour les vaches et les jeunes bovins (broutards). Cette situation est quelque peu préoccupante et mérite une analyse et la recherche de solution pour corriger le tir. L'animation des marchés dépend également de la qualité du bétail présenté et participe à la notoriété de ceux-ci.

7.4.2. Ovins

Statistiques des marchés de moutons

		<i>Agneaux inf. 43 kg LA</i>	<i>Agneaux sup. 43 kg LA</i>	<i>Agneaux pâturage WP</i>	<i>Moutons inf. 46 kg SM 2</i>	<i>Moutons sup. 46 kg SM 4-8</i>	TOTAL / MOYENNE GENERALE
<i>Nbre d'animaux vendus</i>	2007	176	47	95	2	66	386
	2008	114	41	86	5	50	296
<i>Prix moyen</i>	2007	4.92	4.27	4.55	3.08	2.09	3.78
	2008	5.36	4.83	4.95	2.76	2.28	4.03

Quatre marchés de moutons se sont tenus sur la place de Glovelier. Le nombre d'animaux présenté est en baisse de 90 par rapport à 2007. L'animation de ces marchés était faible ; seul celui de juin a permis d'enregistrer une enchère de l'ordre de 20 centimes. Malheureusement si cette baisse se poursuit, on met en péril l'organisation des marchés jurassiens.

La perte de ce canal d'écoulement serait certainement nuisible pour les éleveurs de moutons. La formule idoine pour relancer ces marchés n'est pour l'heure pas connue, mais le secrétariat de la CJA est prêt à étudier toutes les propositions permettant d'améliorer l'attractivité de ces marchés.

7.5 Elevage chevalin

Le secrétariat de la CJA assume le mandat de la mise à jour de la liste des chevaux à vendre sur le site internet. La coordination des contacts entre les éleveurs et les clients est assumée par M. Alain Jeanneret.

Depuis juillet 2008, le système de la liste des chevaux à vendre a été modifié afin de permettre aux clients de s'adresser directement aux éleveurs. Ce changement semble donner satisfaction. Cependant, la prestation d'accompagnement de la clientèle est toujours disponible et demandée par un certain nombre de clients.

8. Politique agraire

La mise en œuvre de la politique agricole 2011 modifie un certain nombre de montants versés sous forme de paiements directs. Les seuils d'échelonnement ont été modifiés dès 2009 ainsi que les montants prévus liés à la surface ou aux animaux.

Les exploitations de plaine avec des vaches nourrices sont parmi les perdantes. Le transfert du soutien au marché en paiements directs pour les vaches laitières ne profitera pas unilatéralement et de même façon à tous les producteurs en raison de la limite imposée par le calcul des UGBFG.

La baisse du prix du lait a, par ailleurs, complètement absorbé cette revalorisation pour les exploitations qui ont suffisamment de surfaces fourragères.

La baisse programmée du prix seuil pour les céréales fourragères n'a pas pu être différée. Les revendications de la FSPC, auxquelles la CJA s'était jointe en écrivant à l'OFAG, n'ont pas été entendues. Pour l'administration fédérale, l'équilibre entre les productions aurait été rompu et ceci justifiait le maintien de la planification prévue dans PA 2011 même si les coûts de production ont augmenté.

La CJA a suivi de près la discussion portant sur l'évolution des paiements directs. Toutes sortes de propositions ont été formulées par les différents milieux représentés au sein du groupe de travail constitué par l'Office fédéral de l'agriculture au début de l'année 2008. Le travail de l'USP, *groupe de travail dont notre Ministre, M. Michel Probst fait partie*, n'est pas simple. En effet, éviter que les aides ne se concentrent trop sur l'écologie nécessite un engagement sans faille de tous les partenaires. La nécessité de pouvoir compter sur une agriculture qui produise des biens alimentaires semble finalement convaincre une majorité. L'introduction d'une prime à la surface destinée à assurer la sécurité alimentaire du pays verra probablement le jour. Pour l'heure, le rapport de l'OFAG est en consultation interne à l'administration et des informations plus précises parviendront dans le courant de l'année.

Le Conseil Fédéral a décidé de lancer des négociations avec l'Europe en vue de signer un accord de libre-échange pour les produits agricoles. Les calculs de l'USP démontrent un impact considérable sur le revenu des agriculteurs en cas d'accord. En moyenne, une diminution du revenu global de moitié pourrait intervenir. Des mesures d'accompagnement sont en discussion sans que le financement ne soit pour l'instant assuré. L'industrie agroalimentaire frappe aussi à la porte de la Confédération pour réclamer une part des aides et s'assurer de pouvoir rester concurrentielle en cas d'ouverture des marchés. Considérant les risques encourus par les familles paysannes, la CJA, à l'instar d'une majorité des organisations de défense professionnelle, s'est opposée à cet accord de libre-échange. La détermination de la Conseillère fédérale, Mme Doris Leuthardt à conclure un tel accord a surpris et parfois déconcerté plusieurs de nos représentants dans les milieux agricoles. Cette détermination ressemble à un acte de foi qui ne veut pas voir les réalités agricoles. Cet état d'esprit soutenu par le Conseil Fédéral donne l'impression qu'on ne mesure pas réellement les conséquences du libre-échange pour le monde paysan et indirectement pour le reste de la population.

Durant l'été, les accords OMC ont bien failli aboutir. Les soucis de l'Inde, qui ne peut renoncer à la protection douanière sans faire courir de grands risques de famine à sa population, ont joué un rôle décisif dans l'échec du mois de juillet. La Suisse, pour sa part, avait déjà annoncé son intention d'accepter les accords

même avec des conséquences très pénibles pour l'agriculture. On apprenait, par ailleurs, que des mesures d'accompagnement temporaires seraient décrétées. L'OMC n'est pour autant pas stoppée, les négociations continuent mais il semble que la mise en route de l'administration du nouveau président des Etats-Unis devrait éviter la conclusion d'accords en 2009.

Enfin, des négociations bilatérales de libre-échange sont en cours avec plusieurs pays qui cherchent à exporter des produits agricoles (Brésil, Russie, etc...). La pression sur les barrières douanières, qui préservent notre agriculture, est plus forte que jamais et les défis pour la défense professionnelle sont immenses.

La catastrophe financière des banques, qui ont abusé des vertus du libéralisme, semble remettre en question certains principes fondamentaux de l'économie libérale. Les chefs d'Etat s'accordent pour réclamer de nouvelles règles dans le milieu de la finance. Les Etats industrialisés investissent des milliards pour éviter une catastrophe économique planétaire. Dès lors, il est encore temps de repenser le libre-échange agricole avant qu'il ne soit trop tard. L'USP travaille intensément dans ce domaine, elle a besoin de tous les appuis possibles et surtout, du soutien de sa base.

En conclusion, la politique agricole suisse va continuer d'évoluer, le rythme de l'évolution ne dépend pas uniquement du secteur agricole mais de décisions politiques, au plus haut niveau.

9. Autres dossiers

9.1 Sauvegarde de la SAU

La CJA s'est opposée au plan spécial du Safety Car à Vendlincourt. Le service de l'aménagement du territoire a débouté notre opposition au début juillet. Les frais engendrés par la poursuite de la procédure, le peu de chance de succès face à une décision sans appel de la commune de Vendlincourt, nous ont conduits à renoncer à poursuivre notre opposition. Une rencontre avec le chef du département de l'environnement et de l'équipement a abouti à un suivi plus pointu dans la surveillance du quota de surfaces assolées que le canton doit assurer.

9.2 Pâturages boisés

L'année 2008 a été riche en études et information sur la gestion des pâturages boisés. Plusieurs projets pilotes de gestion des pâturages boisés ont été menés dans l'arc jurassien suisse et français sous l'égide Interreg. Les réflexions ont abouti à la publication d'un manuel de « gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'ARC ». Ce plan tient compte des intérêts des différents acteurs du pâturage boisé, soit les agriculteurs, les forestiers, les touristes et amis de la nature.

Le but n'est pas de mettre le pâturage boisé sous cloche mais de le faire vivre. L'ensemble des acteurs reconnaît également que l'exploitation agricole et sylvicole des pâturages boisés est indissociable. L'intérêt économique prépondérant des exploitants agricoles est tout aussi indissociable au maintien de ce paysage typique.

M. Vincent Wermeille représente la CJA au sein du groupe de travail temporaire sur la politique cantonale relative aux pâturages boisés.

Il appartient maintenant aux collectivités et ayants droit de faire le meilleur usage de ce nouvel outil afin d'améliorer les conditions d'exploitation ou de les adapter aux nouvelles réalités agricoles.

9.3 Agritourisme

Présidé par la FRI, un groupe de travail formé de tous les représentants impliqués dans l'agritourisme a planché sur un concept de développement de l'agritourisme dans le Jura et le Jura bernois.

Le but étant de dynamiser cette activité « para agricole » et d'offrir un revenu complémentaire aux exploitations intéressées par ce genre de diversification. Les lignes directrices ont été approuvées par le comité de la CJA ; elles visent les objectifs suivants :

- Définir une politique claire du développement souhaité.
- Faire l'état des lieux de l'agritourisme et réduire l'écart entre l'offre et la demande.
- Améliorer l'encadrement en matière de conseil et formation.
- Favoriser la collaboration et la communication commune.

Mme Pauline Gigandet, conseillère à la FRI, est en charge de ce dossier. La répartition des tâches de chacun des partenaires est en cours.

Les Chambres devront s'investir pour développer la reconnaissance de l'agritourisme au niveau politique et interne à l'agriculture pour : la valorisation du patrimoine rural, la promotion de l'agriculture, le respect des travaux agricoles et de la nature.

9.4 Consultations

La CJA a répondu à cinq consultations cantonales et deux au niveau fédéral.

Ce travail exige souvent beaucoup de disponibilité et n'apporte que très peu de résultats. Il fait, néanmoins, partie des tâches de notre organisation.

9.5 Développement rural

Le projet de concept de développement rural dans le Jura et le Jura bernois a pu être finalisé. Il consiste à fixer les lignes directrices qui serviront de fil rouge dans la conduite de projets actuels ou futurs. Le concept postule pour le maintien d'une agriculture efficace et offensive. Il prône le maintien d'une population rurale importante et actrice du bon essor économique régional, donc d'un maximum d'exploitations agricoles.

Ledit projet, soumis en consultation auprès des organisations régionales, sera amendé et devra être avalisé par les comités des chambres d'agriculture du Jura et Jura bernois.

10. Fondation Rurale Interjurassienne

Après quatre ans de fonctionnement, le conseil de fondation a été renommé pour une nouvelle période. Le président, M. Etienne Klopfenstein, a été reconduit pour 4 ans. La vice-présidence a été reprise par M. Claude Hürlimann.

Mme Françoise Etique, vice-présidente de la CJA, a remplacé M. Vincent Eggenschwiler.

Aucun changement n'est à signaler du côté des représentants de l'Etat jurassien.

Les représentants de la CJA sont impliqués dans diverses commissions, soit celles des : - finances, - personnel, - formation professionnelle, - gestion des marques du terroir.

Une collaboration étroite est instaurée avec la Chambre dans les domaines suivants :

- Projet réseaux OQE (Vendline-Coeuvatte, Vergers+) ;
- Groupe de travail pour la valorisation de la viande ;
- Groupe de travail aviculture ;
- Projet Vergers+ ;
- Concours suisse des produits du terroir ;
- Agritourisme ;
- Développement rural.

Les prestations de la FRI sont évaluées par le biais de questionnaires. Ces derniers sont remplis par les utilisateurs des prestations de la formation de base et continue ainsi que lors de conseils individuels. Il ressort de ces analyses : un taux de satisfaction très élevé.

La CJA reste cependant attentive à toutes les remarques ou critiques qui permettent d'améliorer les prestations de la fondation et ne manque pas de les transmettre au conseil de fondation ou à la direction. Cette dernière est par ailleurs aussi très ouverte aux attentes et critiques constructives des agriculteurs.

Pour conclure, il est bon de relever que les comptes de l'institution interjurassienne sont positifs. En effet, la diminution de l'enveloppe budgétaire cantonale n'a pas affecté les prestations notamment en raison de l'engagement des collaborateurs de l'institution.

Fréquentation des cours en agriculture et en économie familiale ; Nombres d'élèves jurassiens à Courtemelon

Désignations	1991/ 92	1995/ 96	2000/ 01	2005/ 06	2007/ 08	2008/ 09
Ecole professionnelle agricole, 1 ^{ère} & 2 ^{ème} année	40	30	17	26	27	27
Ecole d'agriculture 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	48	32	40	51	43	46
Ecole de chefs d'exploitations	21	13	13	16	19	22
Ecole des métiers de l'intendance (GEI-GEF 1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème})	-	8	23	48	60	55
CFC agriculteur délivré par l'école de Courtemelon indépendamment du canton d'origine	14	17	32	23	27	
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	0	2

11. Collaboration avec le Jura bernois

Une étroite collaboration est établie entre les secrétariats et les délégations des comités de la CJA et de la Chambre d'agriculture du Jura bernois ce qui permet d'assurer une bonne coordination des activités.

Concrètement les dossiers suivants relèvent d'une action commune :

- Lignes directrices du développement rural ;
- Animations au concours suisse des produits du terroir ;
- Participation à l'organisation des Olympiades du fromage ;
- Fondation Rurale Interjurassienne

En 2009, le thème de la production laitière a fait l'objet de plusieurs échanges et a révélé une parfaite harmonie dans le positionnement de chacune de nos organisations.

Parler d'une même voix au niveau romand voire suisse permet de mieux faire entendre la voix de la région.

12. Statistiques de l'agriculture jurassienne

Données générales sur l'agriculture jurassienne au 2 mai 2008

Désignations	Unité	1999	2003	2007	2008
Exploitations agricoles					
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	1'061
Exploitations BIO	u.	47	83	98	100
Communautés d'exploitations	u.		45	52	53
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40'387

Production végétale

Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'686
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9'677
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5'791
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	2'880
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	3'415
Maïs-grain	Ha	313	379	208	196
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2'455
Oléagineux	Ha	890	890	972	983
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	151
Pommes de terre	Ha	109	79	56	50
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	348
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	62
Tabac	Ha	35	50	40	42
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	294

Production animale

Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	60'037
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'219
Vaches dont le lait est commercialisé	u.		15'588	15'610	15'865
Détenteurs de vaches allaitantes	u.		281	307	330
Vaches allaitantes	u.			6'282	6'531
Génisses et taureaux +1 an	u.	13'572	13'622	13'542	13'883
Bétail d'élevage -1 an	u.	9'540	8'741	8'517	8'994
Bétail d'engrais (sans veaux à l'engrais)	u.	11'086	12'092	12'078	12'554
Veaux à l'engrais	u.	1'302	1367	1'467	1'387
Chevaux	u.	4'243	4'513	4'656	4'763
Moutons	u.	5'204	5'184	5'147	5'271
Chèvres	u.	849	921	1'388	1'422
Porcs	u.	13'488	17'217	16'688	15'701
Truies et verrats	u.	1'645	1'877	1'747	1'742
Porcelets et porcs à l'engrais	u.	11'843	15'340	14'941	13'959
Volailles	u.	75'167	81'052	85'831	80'464
Poules pondeuses	u.	37'134	38'826	28'955	30'134
Poulets de chair de tout âge	u.	21'293	29'351	34'380	29'280
Dindes de tout âge	u.	5'678	29	121	82
UGBFG totales	u.	37'579	39'003	40'238	41'014

Sources : OFS / ECR

13. Communication

13.1 Page verte

La communication agricole dans le Quotidien Jurassien a été reconduite en 2008. Sous cette rubrique, le QJ fait appel à des personnalités connues qui souhaitent s'exprimer sur leur lien avec l'agriculture et qui en vantent les mérites et/ou atouts.

Cinq articles sous "*Publi reportages*" ont été insérés avec la collaboration de Mmes Yvette Pétermann, Elisabeth Schaffner-Hennet et de M. Olivier Boillat.

13.2 Stand de communication

Dans le cadre du comptoir delémontain, la communication agricole a été assurée par les organisations régionales des paysan(ne)s jurassiens.

Le stand a rencontré un vif succès. Nombreux enfants ont participé à la traite de la vache FPSL et ont été récompensés par la distribution de gadgets, brochures et posters divers.

13.3 Char du Marché-Concours

Grâce à l'engagement des membres de la Chambre d'agriculture des Franches-Montagnes et au talent de M. Jean-Pierre Froidevaux, un magnifique char rappelant les valeurs agricoles fut présenté lors du traditionnel cortège du Marché-Concours.

C'est sous les yeux de plus de 40'000 spectateurs, dont ceux de la conseillère fédérale, Mme Doris Leuthardt, que le char véhiculant le slogan « *Proches de vous les paysans suisses* » a défilé fièrement sur l'esplanade de Saignelégier.



13.4 Ecole à la ferme

Sous l'égide de l'Association des paysannes jurassiennes, 450 élèves de la vallée de Delémont ont pu découvrir les multiples facettes de l'agriculture.

Grâce à l'accueil de la famille Mangold à Delémont, de leur association CARMAC et l'aide des membres du cercle agricole de Delémont, deux journées d'école à la ferme ont été couronnées de succès. Elles ont permis de sensibiliser non seulement les consommateurs de demain, mais aussi tous les enseignant(e)s qui les accompagnaient.

13.5 Brunch

Le brunch du 1^{er} août a connu, comme à l'accoutumer, un vif succès. Dans le Jura, cinq familles paysannes ont ouvert la porte de leur ferme et dépensé un torrent d'énergie pour accueillir leurs hôtes. Il s'agissait des familles :

- Edith et Rolf Amstutz-Moser à Courchavon
- Madeleine et Claude Schmidt à Delémont
- Jean-François Maillard à Montfaucon
- Suzanne et Christian Rohr à Montignez
- Françoise et Jean-Louis Guenat à Pleigne

Que toutes les personnes précitées soient remerciées pour cet engagement qui s'inscrit dans le concept de base de la communication de l'USP.

13.6 Bulletin CJA

Le bulletin a paru 6 fois durant l'année. Un effort supplémentaire doit encore être réalisé dans ce domaine de communication interne.

Pour conclure, il est bon de préciser que pratiquement toutes ces actions s'inscrivent dans le concept global de communication de l'USP et qu'un soutien financier important nous est assuré par ce canal.

14. Réseau OQE Vendline-Coeuvatte

Le réseau écologique Vendline-Coeuvatte a vécu en 2008 sa 3^{ème} année de mise en œuvre soit, déjà la moitié de la durée du projet. Un rapport intermédiaire devra donc être livré aux autorités fédérales et cantonales afin de documenter la réalisation des objectifs. En résumé, le nombre d'agriculteurs adhérents augmente toujours (43 agriculteurs ont signé un contrat, ce qui correspond à un taux d'adhésion supérieur à 60%). L'aire totale des surfaces de compensation écologiques (SCE), au bénéfice de mesures réseau, progresse aussi pour atteindre un total d'environ 228 ha.

Surfaces totales (ares) des SCE mises en réseau selon les types

type 16 alouette	2559
pré à litière	436
prairie peu intensive	1940
prairie extensive	8679
pâturage boisé	160
haie	510
pâturage extensif	2443
jachère florale	2767
ourlet	33
AFHT	3002
arbres isolés	266
TOTAL	22795

Surfaces totales (ares) des SCE mises en réseau selon les mesures faunistiques

alouette	2676
chevêche	1296
demideuil	1619
lézard	553
lièvre	4029
paysage	3268
perdrix	1054
Pie Grièche	1400
rainette	6900
TOTAL	22795

Le contact avec les agriculteurs adhérents a été aussi régulier que possible, avec notamment l'organisation de deux séances d'information. La première concernait la situation actuelle, les perspectives d'avenir ainsi qu'une présentation sur les changements de PA 2011. La deuxième était, quant à elle, orientée sur les incidences économiques du réseau (présentation de 3 exemples réels). Des contacts directs, téléphoniques ou sur le terrain se font régulièrement afin de discuter l'établissement de nouvelles surfaces et leur gestion courante.

15. VERGERS +

Le projet VERGERS + est piloté par un groupe dont la Chambre assume la présidence.

Ce projet a comme principaux objectifs de maintenir, mettre en valeur, renouveler et développer les vergers à haute tige dans le patrimoine rural de la région jurassienne.

L'année 2008 a constitué une année cruciale dans la mise en place du projet. Suite aux requêtes de soutiens financiers, *tant auprès de l'OFAG qu'auprès du Fonds suisse pour le paysage*, nos demandes ont été traitées positivement, permettant ainsi un véritable démarrage du projet. En outre, en partenariat avec la communauté d'agglomération du Pays de Montbéliard, il a été déposé auprès des instances INTERREG un projet sous la dénomination "vergers trans-frontaliers".

Sur le terrain, les contacts ont été multipliés, en vue de la mise en place des aspects pratiques du projet, notamment les mesures liées aux plantations et à la modernisation des lieux de transformation. Un projet de réseau écologique OQE est prévu dans le cadre du projet VERGERS +. Quelques démarches préparatoires ont été entreprises (choix provisoire d'un périmètre et d'espèces cible, début d'un état initial).

L'année 2008 s'achève donc sur une perspective très dynamique, avec un confort financier, permettant d'envisager une mise en œuvre efficace du projet dans les années à venir.

16. Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs

Alors qu'en 2007, l'Association pour le Parc Naturel Régional du Doubs (APNRD) s'était attelée principalement à informer la population sur la faisabilité du Parc, l'année 2008 a été consacrée à concevoir un plan de gestion. De surcroît, l'APNRD s'est aussi dotée, en 2008, de deux supports d'information, à savoir un site Internet ainsi qu'un périodique « le fil bleu ».

Toutes les commissions de l'APNRD ont été sollicitées en début d'année afin d'élaborer des fiches de description de projet à intégrer dans le plan de gestion. Entre janvier et octobre 2008, la commission agricole s'est donc réunie à six reprises. Elle a ainsi proposé *des projets agricoles ou para-agricoles* à réaliser dans le périmètre du Parc. En fonction des besoins et des priorités de l'agriculture, diverses thématiques (valorisation des produits, agritourisme, énergies renouvelables) ont été retenues ; de ce fait, plusieurs groupes de travail ont été constitués afin d'approfondir et d'étayer les idées pour élaborer des fiches de projet.

En raison d'un certain retard accumulé, seules quelques fiches ont été validées par la commission, tout en sachant qu'elle n'avait qu'un droit de proposition. En

effet, les décisions sont du ressort du comité de l'APNRD en accord avec les cantons, principaux bailleurs de fonds.

Les fiches « agricoles » retenues avec celles des autres commissions ont donc été envoyées en consultation aux communes et aux cantons concernés, dont le Jura. En plus des fiches proposées par la commission agricole, d'autres se sont ajoutées, à savoir : le projet « agro-bio tourisme » proposé par l'Association Bio Jura et d'autres fiches de la Commission « nature et paysage ».

Les fiches finalement retenues et jointes au plan de gestion du Parc, déposées en janvier 2009 à Berne auprès de l'Office fédéral de l'Environnement, n'ont pas encore été portées à notre connaissance. Rappelons que ce plan de gestion permettra à l'APNRD de franchir une nouvelle étape. C'est, en effet, sur cette base que la Confédération jugera s'il soutient financièrement l'APNRD ou non.

Enfin, mentionnons encore l'organisation d'une conférence-débat au Peu-Péquignot avec la présence de quelques représentants du Parc national du Haut-Jura en France. C'est en présence d'une trentaine d'agriculteurs-trices que le conférencier, M. Michaud, releva entre autres : *"un parc, c'est comme un outil, on s'en sert quand on en a besoin !"* ».

17. Assurances

17.1 Caisse maladie AGRISANO

Statistiques du nombre d'assurés :

Type d'assurance	2005	2006	2007	2008
Base LAMal	2'241	1'882	1'718	1'709
Compl. Agri-spécial (LCA)	643	623	622	622
Indemnités journalières	246	240	265	233

Les statistiques montrent que, par rapport à 2007, le nombre d'assurés est pratiquement stable (diminution de 9 assurés en assurance de base). Les primes de l'assurance de base pour l'année 2008 n'avaient subi aucun changement. De même pour l'assurance complémentaire Agri-spécial et pour l'assurance d'indemnités journalières maladie/accident.

Par contre, les primes 2009 de l'assurance de base ont subi une augmentation de 5% en raison d'un taux de réserve insuffisant. Celles-ci n'avaient pas été adaptées depuis 2006. Malgré tout, les primes de la caisse maladie Agrisano restent compétitives grâce notamment au rabais dès le 3^{ème} enfant (+ de 50% de la prime offerte) et au modèle « médecin de famille Agri-eco » qui permet de bénéficier d'un rabais de 8%.

Une diminution d'environ 20% a été enregistrée sur les primes de l'assurance complémentaire Agri-spécial ; quant à l'assurance d'indemnités journalières maladie/accident, cette dernière reste toujours très compétitive avec ses particularités exceptionnelles.

De plus, étant soucieux d'offrir des prestations attractives à ses membres, la CJA à lancé une campagne de promotion pour tous les nouveaux adhérents issus du monde agricole. Elle est constituée des éléments suivants :

- Pour les familles:
Si un des parents s'assure en assurance de base & l'ensemble des enfants (< 19 ans) en assurance de base et en assurance complémentaire Agri-spécial
➔ La prime annuelle de l'assurance Agri-spécial est OFFERTE à tous les enfants
- Pour agriculteur(trice) seul(e) :
Si la personne s'assure en assurance de base et en assurance complémentaire Agri-spécial
➔ Les primes des 6 premiers mois de l'assurance Agri-spécial sont OFFERTES

179 personnes ont conclu une assurance de protection juridique Agri-protect. Cette assurance, *produit exceptionnel et indispensable*, s'élève à Fr. 6.90/mois et par personne (enfant(s) co-assuré(s) gratuitement jusqu'à 18 ans). Elle couvre les domaines du privé, de l'exploitation agricole et de la circulation routière.

17.2 Assurance globale

La Chambre gère une assurance globale proposée aux employeurs agricoles pour couvrir leur main-d'œuvre extra familiale. Cette dernière englobe l'assurance maladie, l'assurance accidents (LAA), la perte de gain en cas de maladie (IjM) et la caisse de pension (LPP), soit toutes les obligations légales contenues dans le contrat type de travail agricole cantonal.

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2003	778'082.-	143'405.70	1'665'149.-	75'152.40	1'804'127.-	12'610.60
2004	701'092.-	137'666.40	1'857'337.-	90'131.20	2'126'800.-	15'121.20
2005	957'157.-	139'273.55	2'176'026.-	109'454.30	2'455'749.-	17'009.80
2006	1'049'803.-	165'991.30	2'330'187.-	117'208.60	2'563'440.-	18'427.10
2007	895'594.-	119'252.65	2'153'360.-	110'876.60	2'486'695.-	17'445.50

La solution de **l'assurance globale** offerte aux employeurs agricoles jurassiens est idéale car :

- Elle englobe toutes les couvertures d'assurances légales obligatoires (AVS exceptée) en une seule et unique assurance, ce qui évite toute lacune en cas de sinistre puisque toute personne travaillant chez un agriculteur affilié est assurée automatiquement.
- Elle est très économe au niveau administratif (salaires sur la base du récapitulatif AVS, « guichet unique » pour tous les cas de sinistres.) De plus, sur demande, nous établissons les décomptes de salaire pour tous employés.

17.3 Autres activités du secteur « assurances »

Le secteur assurances de la CJA est aussi à disposition des familles paysannes jurassiennes pour :

- Une révision du portefeuille d'assurances. Le conseil consiste en une analyse de toutes les assurances de l'exploitation, qui s'achève par des propositions de modification du portefeuille. Cette activité est soumise aux règles absolues de neutralité et de confidentialité. Ces prestations sont organisées en étroite collaboration avec les spécialistes de Brugg.
- Des conseils adaptés aux besoins de chaque exploitation et de chaque famille pour les couvertures des risques de décès, d'invalidité et de capitaux/rentes en cas de retraite (2^{ème} et 3^{ème} piliers). Les produits de la Fondation de prévoyance de l'agriculture suisse et de USP Assurances sont proposés car leurs primes sont modiques et leurs prestations parfaitement adaptées aux besoins des exploitants.

18. Service de renseignements juridiques

Me Jeannerat, avocat conseil de la CJA, a répondu à quelque 22 demandes de consultations. Elles portaient principalement sur des questions relatives au bail à ferme agricole, au droit foncier rural, à l'aménagement du territoire et au droit de la construction.

Le fonctionnement du service de renseignements juridiques demeure inchangé, les membres de la Chambre ont droit à un conseil personnalisé d'une heure, au tarif préférentiel de Fr. 40.-. Si la consultation dépasse une heure, le tarif est de Fr. 80.-. La facturation est effectuée par la CJA, nous prions les membres de bien vouloir s'annoncer à notre secrétariat avant de prendre contact avec Me Jeannerat.

Parallèlement, vous avez la possibilité de vous assurer auprès de notre assurance « protection juridique » (domaines du privé, de l'exploitation agricole et de la circulation routière). La couverture de cette assurance permet de prendre en charge les frais d'avocat dans les procédures couvertes par l'assurance. Afin d'assurer toute la proximité nécessaire à l'exercice de ce mandat, un conseiller juridique de Prométerre est présent dans nos bureaux tous les quinze jours afin de répondre aux demandes des assurés.

Une collaboration efficace entre le conseiller juridique de la CJA et celui de notre assurance est garantie.

19. AJAPI

AJAPI emploie 23 contrôleurs sur le territoire jurassien. Les campagnes de contrôles PER, SRPA, SST et couverture de sol, sont organisées chaque année. Les contrôles portent sur le respect des règles selon l'ordonnance sur les paiements directs.

Les constats établis dans le terrain font l'objet de propositions, sur la base de directives fédérales.

Les propositions de sanction sont ensuite discutées avec le service de l'Economie rurale qui les notifie, par décisions écrites, aux agriculteurs avec droit de recours.

Situation 2008 :

Programme	Inscrits	Visite de contrôle	Constat de manquements
PER	964	345	34
SRPA / SST	852	422	10 - sans les renoncations
Couverture de sol		159	3

20. Programme d'activités 2009

20.1 Politique agricole

L'évolution des paiements directs et l'opposition à l'accord de libre-échange avec l'Europe sont les éléments qui demanderont le plus d'engagement en 2009. En effet, l'impact des paiements directs sur le revenu est plus important qu'ailleurs en raison du type d'agriculture extensive que nous pratiquons dans le Jura. Dès lors, une attention particulière est de mise.

20.2 Prix du lait et autres produits

La lutte pour le maintien des prix des produits agricoles n'est pas aisée. A son niveau et dans le cadre de ses compétences, la CJA continuera de s'engager contre la baisse des prix agricoles.

20.3 Rapport développement rural

Ce dernier est soumis à consultation. Il conviendra de l'amender, de l'adopter et ensuite de le transmettre à nos autorités politiques ainsi qu'à nos partenaires.

20.4 Marchés publics

L'organisation des marchés publics fonctionne relativement bien. Cependant et comme discuté en 2008, la réorganisation de la place de Saignelégier - avec les autorités communales - devra être mise en œuvre.

Quant aux marchés de moutons, la recherche de solutions fait, bien entendu, partie des préoccupations de la Chambre.

20.5 Réseaux OQE

Le rapport intermédiaire du réseau Vendline-Coeuvatte devra être fourni en fin d'année 2009. D'autre part, un autre projet réseau situé dans la Baroche est en cours de réflexion et devrait être lancé en 2009. La politique de la CJA en matière de réseau OQE n'a pas changé ; elle vise à valoriser au mieux les SCE qui doivent être réservées sur un domaine agricole.

20.6 Communications

La communication agricole s'inscrit dans le rôle de promotion de l'agriculture que la CJA assume depuis sa création. Les projets 2008 seront poursuivis en 2009 et complétés par la participation aux Olympiades du fromage et au Concours suisse des produits du terroir.

20.7 Eradication BVD

La poursuite du programme d'éradication de la diarrhée virale bovine devrait se dérouler sans problème particulier. Néanmoins, le séquestre provisoire pour les vaches et génisses portantes va nécessiter la recherche de solutions appropriées pour les animaux qui devront rejoindre des pâturages communautaires.

20.8 Langue bleue

La CJA soutient la poursuite de la vaccination contre la maladie de la langue bleue qui est la meilleure formule afin d'éviter de lourdes pertes aux détenteurs d'animaux. Néanmoins, les effets secondaires nécessitent une attention particulière.

20.9 Actualité agricole

Le suivi de l'actualité agricole reste une tâche permanente de la CJA et sollicite beaucoup de temps.

20.10 Réorganisation du secrétariat

La réorganisation du secrétariat est en cours ; elle devra être achevée en principe d'ici la fin de l'année.

20.11 Assurances

Les assurances complémentaires d'Agrisano sont particulièrement avantageuses pour les agriculteurs. Elles leur sont exclusivement réservées, ce qui limite les risques d'augmentation intempestive que connaît l'assurance de base. Le but est de faire bénéficier plus largement les agriculteurs jurassiens de ces prestations.